



Module 1. Je suis libre de m'exprimer

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 45 MINUTES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Décrire la liberté d'expression au Canada. Expliquer pourquoi la liberté d'expression est assurée dans la société canadienne. Préciser pourquoi il faut parfois revendiquer des droits (par la liberté d'expression) et montrer des situations qui portent atteinte à la liberté d'expression.



Matériel d'accompagnement

- **Fiche de l'élève** — Module 1 à télécharger ou à imprimer

Préalables : Aucun.

Notes : Avoir accès à Internet

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Soutien aux élèves

Lorsqu'une discussion affecte vos élèves :

Jeunesse, J'écoute offre un service de soutien 24/7 gratuit, sans jugement et confidentiel, peu importe le problème. L'élève peut :

- Envoyer le mot PARLER au 686868.
- Appeler le 1-800-668-6868.

Ce module s'intègre au Curriculum de l'Ontario :

Niveau	Programme-cadre	Domaines
5 ^e	Études sociales, de la 1 ^{ère} à la 6 ^e année (2018)	B. Communauté et environnement : l'action gouvernementale et citoyenne (B3.1)
5 ^e	Français, de la 1 ^{ère} à la 8 ^e année	Communication orale

A. C'est quoi l'expression ?

1. Animez une discussion sur ce que veut dire le verbe « s'exprimer ».



Définition de « s'exprimer »

- Faire connaître quelque chose aux autres par divers moyens, comme le langage ou l'art.
-

Source : Le Robert – Dico en ligne



Pistes de discussion

- De quelle façon aimes-tu t'exprimer en général ?
 - Quelles sont les autres modes d'expression qui peuvent aussi être utilisés ?
-

Au besoin, pour stimuler la discussion, faites visionner la vidéo suivante.



***Ice Watch* (59 sec)**

Olafur and Studio Wayne McGregor at Ice Watch London, 2018

Hyperlien :

https://vimeo.com/338888120?embedded=true&source=vimeo_logo&owner=3990392

Piste de discussion

- Selon toi, quel message veut passer l'artiste avec son œuvre ?

Contexte

Cette sculpture composée de 80 tonnes de glace a été exposée dans le but d'attirer l'attention sur les changements climatiques lors de la signature d'un accord sur l'environnement. La glace, qui a fondu sur la place, était destinée à donner un aperçu de l'avenir de notre planète.

Sources : Artsper Magazine et Studio Olafur Eliasson



Selon le droit canadien, le mot « expression » comprend :

- toute activité ou communication qui transmet ou tente de transmettre une signification.

Sources : Arrêts Thomson Newspapers et Irwin Toy

2. Lisez les instructions de l'activité **A. C'est quoi l'expression ? de la Fiche de l'élève.**



Conseil d'adaptation

- Invitez les élèves à lire la section **A. C'est quoi l'expression ? de la Fiche de l'élève.**
- Permettez aux élèves de travailler en groupe de deux par exemple.

3. Allouez du temps et corrigez l'exercice en groupe-classe (corrigé ci-dessous).



Corrigé – A. C'est quoi l'expression ?



1. Musique



2. Pétition



3. Publicité commerciale



4. Livre



5. Lettre ouverte



6. Humour



7. Vote



8. Film

**Pour aller plus loin**

- Concernant le droit de vote, consultez la ressource pédagogique *Droit de vote : Ton choix, ta voix !* de CliquezJustice.ca, entièrement dédiée à ce thème.
 - **Hyperlien :** <https://cliquezjustice.ca/ressources-pedagogiques/droit-de-vote-ton-choix-ta-voix>
-

B. J'ai la liberté d'expression au Canada

1. Présentez aux élèves quelques éléments clés de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Charte canadienne des droits et libertés

- En 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* fait partie de la *Constitution canadienne*, la loi suprême du pays.
- Depuis 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* « protège les libertés et les droits fondamentaux essentiels pour que le Canada demeure une société libre et démocratique. »
- La *Charte canadienne des droits et libertés* permet aux personnes de contester des mesures gouvernementales qui pourraient nuire à (ou diminuer) leurs droits ou libertés.
- La liberté d'expression est une liberté fondamentale protégée par l'article 2(b) de la *Charte canadienne des droits et libertés* (voir image à la page suivante).
- Chaque personne a la liberté d'expression au Canada, c'est-à-dire les citoyennes et citoyens canadiens, les résidentes et résidents permanents et les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants.

Sources : Ministère de la Justice du Canada et arrêt *Singh*

CHARTRE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS



Libertés fondamentales

2. Chacun a les libertés fondamentales suivantes : a) liberté de conscience et de religion; b) liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication; c) liberté de réunion pacifique; d) liberté d'association.

Source : Ministère de la Justice du Canada

2. Animez une discussion avec les élèves sur les questions suivantes qui se trouvent à la section **B. J'ai la liberté d'expression au Canada de la Fiche de l'élève**. Vous pouvez inscrire les réponses des élèves au tableau. Vous pouvez choisir les questions et pistes de réflexion selon le temps disponible.



Quelle est la raison pour laquelle nous protégeons la liberté d'expression au Canada ? – Pistes de réflexion

- As-tu déjà manifesté ta liberté d'expression ? Si oui, donnez un ou deux exemples. Pourquoi l'as-tu fait ? Croyais-tu qu'il y aurait des conséquences ?
- Pourquoi est-ce que la direction voudrait ou ne voudrait pas entendre l'opinion des élèves sur un règlement d'école ? Pourquoi est-ce que tu n'aurais pas le goût de parler contre un règlement d'école avec lequel tu n'es pas d'accord ?
- **Idée à retenir pour l'élève : ne pas être puni pour nos idées ou opinions**

Source : L'Encyclopédie canadienne

**À quoi sert la liberté d'expression ? – Pistes de réflexion**

- As-tu déjà vu une manifestation ? Si oui, te rappelles-tu pourquoi les personnes manifestaient ? Comment est-ce que les personnes agissaient ?
- **Mise en situation 1 :** Qu'est-ce qu'on peut faire si l'école interdit le port de la couleur rouge parce que c'est la couleur de la colère et que l'école veut encourager un environnement harmonieux ? Est-ce vrai selon toi ? Pourquoi voudrais-tu exprimer à la direction ton désaccord avec ce règlement ? Comment le ferais-tu ?
Objectif pour l'élève : rechercher la vérité
- **Mise en situation 2 :** Comment fait-on pour exprimer notre choix pour une ou un représentant de classe ou d'équipe sportive ? Pourquoi choisit-on une ou un représentant plutôt qu'un autre ? Pourquoi est-ce important que tu exprimes ton choix ? **Objectif pour l'élève : participer à la prise de décisions collectives**
- **Mise en situation 3 :** Les artistes qui font de la musique nous communiquent des significations différentes à travers des chansons. Certains aiment la musique pop, d'autres le rap, etc. Qu'est-ce que tu penserais si le gouvernement du Canada interdisait un genre de musique ? Serais-tu contre cela ? Pourquoi ? **Objectif pour l'élève : s'enrichir et s'épanouir personnellement**

Sources : Arrêts *Irwin Toy* et *Ford c Québec*

**Pour aller plus loin**

Faites connaître une situation réelle en faisant visionner la vidéo suivante de TVA Nouvelles :

[Le maire d'Anjou s'emporte contre un ado](https://www.tvanouvelles.ca/2022/10/07/le-maire-danjou-semporte-contre-un-ado) (3 min 34).

- **Hyperlien** : <https://www.tvanouvelles.ca/2022/10/07/le-maire-danjou-semporte-contre-un-ado>
- **Question de discussion** : Le maire avait-il raison de demander que le parent s'exprime sur le sujet plutôt que l'adolescent ? Pourquoi ?

Source : TVA Nouvelles

3. Demandez aux élèves de discuter en petits groupes des deux questions de la section **B. J'ai la liberté d'expression au Canada de la Fiche de l'élève** et mettez leurs idées par écrit dans les cases désignées.

**Corrigé – B. J'ai la liberté d'expression au Canada**

- **Quelle est la raison pour laquelle nous protégeons la liberté d'expression au Canada ?**
 - La liberté d'expression existe pour qu'une personne ne soit pas punie pour ses idées ou ses opinions au Canada. C'est pour protéger la liberté d'exprimer ses idées et opinions sans avoir peur d'être puni par le gouvernement.



- **À quoi sert la liberté d'expression ?**

- Plusieurs réponses sont possibles. La liberté d'expression sert à : la recherche et l'atteinte de la vérité, la participation à la prise de décisions d'intérêt social et politique, la diversité des formes d'enrichissement et d'épanouissement personnels.



C. Là tu parles ! La liberté d'expression en action

1. Expliquez comment la liberté d'expression peut être un outil pour revendiquer d'autres droits. Afin de stimuler la discussion, utilisez le scénario dans la vidéo suivante.



Comment exercer votre liberté d'expression ? (3 min 50)

Hyperlien :

https://www.youtube.com/watch?v=s_bgU2nUjJY&list=PL49CB2EFFOAF022C1&index=12

Source : CliquezJustice.ca

2. Demandez aux élèves de répondre aux questions à la section **C. Là tu parles ! La liberté d'expression en action de la Fiche de l'élève**. Corrigez en groupe-classe (corrigé à la page suivante).

**Corrigé – C. Là tu parles ! La liberté d'expression en action**

- **Dans la vidéo, pourquoi est-ce que Véronique et Sébastien utilisent leur liberté d'expression ?**

- Pour empêcher la construction du centre commercial au parc, afin que Jean-François puisse continuer à vendre ses hot-dogs.



- **Dans la vidéo, comment est-ce que Véronique et Sébastien utilisent leur liberté d'expression ?**

- En faisant une pétition, c'est-à-dire en recueillant des signatures de d'autres personnes qui ne veulent pas la construction du centre commercial.



3. Faites un retour sur les connaissances des élèves par rapport à la liberté d'expression.

**Discussion – Pistes de réflexion**

- **Nommer des mesures que vous pouvez prendre pour vous faire entendre quand vous n'êtes pas d'accord avec une loi ou un règlement d'école.**

Voter, écrire une lettre ouverte dans le journal, faire une œuvre d'art engagée (par exemple, une peinture, une chanson), faire une pétition...

- **Avez-vous déjà ressenti un besoin à l'école, par exemple, pour améliorer la période de récréation (ex. un panier de basketball extérieur, des arbres pour créer de l'ombre) ? Comment feriez-vous pour vous faire entendre ?**

Ex. Présenter une pétition à une enseignante ou un enseignant, voire à la direction.

D. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : **[CliquezJustice.ca](#)**
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.cliquezjustice.ca/glossaire

Ministère de la Justice du Canada, « Charte canadienne des droits et libertés ». En ligne : <https://www.justice.gc.ca/eng/csj-sjc/rfc-dlc/ccrf-ccdl/pdf/charter-poster.pdf>.

Ministère de la Justice du Canada, « Chartepédia – Alinéa 2b) – Liberté d'expression ». En ligne : <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-ccrf/check/art2b.html>.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario